

Newsletter n°10 : Réforme du multilatéralisme, Organisation des producteurs, Droits des paysans, nouveau Farm Bill

Bonjour,

En cette fin de mois de janvier, toute l'équipe d'Agriculture Stratégies vous présente ses meilleurs vœux !

Ce mois-ci vous pourrez découvrir notre deuxième Note de Référence Stratégique : "[Pour une réforme du multilatéralisme : Un défi pour les institutions européennes et une solution pour la PAC](#)".

Face à la crise que traverse actuellement le multilatéralisme, cette note est le fruit du travail des membres de notre [Comité d'orientation stratégique](#). Sur la base d'un état des lieux détaillé de la remise en cause de l'ordre international hérité des années 1990, nous proposons les idées structurantes et des recommandations à destination principalement des institutions européennes car la crise de l'OMC agit comme un révélateur pour l'Union européenne : que ce soit pour la Politique Agricole Commune (PAC) mais aussi la politique de développement et bien sûr la politique commerciale, l'Union européenne a fait sien un agenda politique qui apparait maintenant de plus en plus contraire aux besoins de coopération internationale que requiert les défis du 21^{ème} siècle.

Vous pouvez découvrir ici :

- [Le communiqué de presse](#) annonçant le point presse du 19 février
- [La synthèse de la note](#)
- [La Note de Référence complète](#)

Vous pourrez également trouver ce mois-ci sur notre site :

[Améliorer le pouvoir de marché des producteurs : quelles perspectives pour la PAC post-2020 ?](#)

Cet article est un résumé de l'intervention de Frédéric Courleux lors du séminaire agricole international organisé par l'ONG de développement belge CSA (Collectif Stratégies Alimentaires). Traitant des dysfonctionnements qui affectent les marchés agricoles, cette intervention situe les enjeux de la prochaine PAC s'agissant de l'organisation des producteurs. Si les outils (OP-OIP) existent

1 rue Madame – 75 006 Paris - www.agriculture-strategies.eu - [@AgriStrategies](https://twitter.com/AgriStrategies) - + 33 1 56 58 51 50

déjà, c'est un meilleur accompagnement par les pouvoirs publics qui est attendu. A ce titre l'extension des « interventions sectorielles » déjà à l'œuvre pour le secteur des fruits et légumes, pour toutes les productions serait une avancée de la prochaine PAC. Pour autant, si des OP plus fortes peuvent assurer un premier niveau de régulation des volumes, le renforcement des mesures de gestion de crise est indispensable comme le propose le député Eric Andrieu dans son dernier rapport.

[La déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans promeut la régulation des marchés](#)

Adoptée par une très large majorité de pays représentant les trois quarts de la population mondiale, la Déclaration de Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes vivant dans les zones rurales, dans son appellation complète, décline les droits de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme aux particularités des populations agricoles et rurales et invite les Etats à adopter les mesures pour garantir ces droits. On relèvera en particulier que les libertés syndicales et d'association sont promues pour remédier à « **l'inégalité du rapport de forces tout au long de la chaîne de valeurs** ». **De plus, l'importance de la coopération internationale est soulignée pour répondre aux dysfonctionnements des marchés.**

[Le Farm Bill 2018 : une quasi-reconduction à l'identique de la politique agricole américaine](#)

En décembre dernier, un accord a été trouvé pour le nouveau Farm Bill. Alors que l'administration Trump souhaitait des coupes budgétaires notamment dans le programme d'aide alimentaire, le statu quo l'emporte sur ce volet important du Farm Bill. Les principales modifications se situent dans les programmes contracycliques où davantage de souplesse est donnée aux agriculteurs qui pourront également augmenter leur rendement de référence. De plus, en réintégrant le coton dans les programmes d'aides contracycliques, les Etats-Unis tournent le dos aux décisions prises par l'OMC suite au panel porté par le Brésil. Enfin, la hausse des prix minimum du sucre intéressera de ce côté-ci de l'Atlantique. Bref, le résultat de cette négociation entre Républicains et Démocrates est bien la preuve qu'aux Etats-Unis, le soutien à l'agriculture demeure une constante forte.

[La politique sucrière en Inde : un grand producteur qui cherche à stabiliser son marché](#)

Dans ce nouveau volet sur les politiques sucrières dans le monde, nous vous présentons l'Inde, 2^{ème} producteur mondial qui après longtemps oscillé entre balance commerciale excédentaire ou déficitaire sur le sucre, tend maintenant à s'installer dans le statut d'exportateur net. En cause : une politique de stabilisation du marché intérieur qui allie un important programme d'aide alimentaire, des droits de douanes variables, des subventions et des quotas à l'exportation ainsi que le développement de débouchés alternatifs dans le secteur de l'énergie.

Bonne Lecture !